

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3522)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 546

présenté par

Mme Kuric, Mme Magnier, M. Ledoux, Mme Chapelier, M. Christophe, Mme Firmin Le Bodo,
M. Becht, M. Bournazel, Mme de La Raudière, M. El Guerrab, M. Euzet, M. Gassilloud, M. Herth,
M. Houbron, M. Potterie et Mme Sage

ARTICLE 5**ÉTAT B****Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.